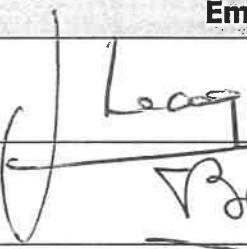
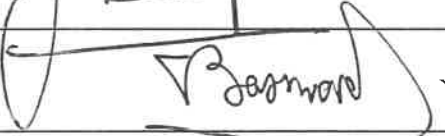



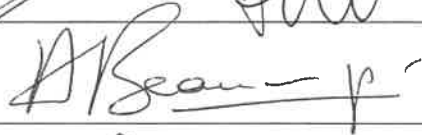


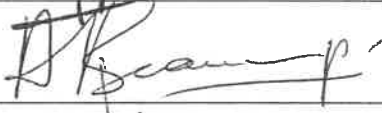






**DÉLIBÉRATION**

**RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**FEUILLE DE PRÉSENCE DU LUNDI 26 NOVEMBRE 2018**

Noms des Conseillers	Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6 <sup>e</sup>	
Monsieur Jean-Charles BOSSARD Premier Adjoint au Maire	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN Adjointe au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Madame Marielle de SARNEZ Conseillère de Paris et du 6 <sup>e</sup>	
Monsieur Alexandre VESPERINI Conseiller de Paris et du 6 <sup>e</sup>	
Madame Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère d'Arrondissement	P.O. 
Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur Bertrand PAVLIK Conseiller d'Arrondissement	P.O. 
Monsieur Andrea BEGO GHINA Conseiller d'Arrondissement	
Madame Juliette RAOUL-DUVAL Conseillère d'Arrondissement	



## DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du lundi 26 novembre 2018

Le lundi 26 novembre deux mille dix-huit à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, sur la convocation en date du mardi 20 novembre deux mille dix-huit qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

**1-Réf. : 062018043**

Désignation du Secrétaire de séance.

**2-Réf. : 062018048**

Adoption de la procédure d'urgence.

**3-Réf. : 062018044**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 29 octobre 2018.

**4-Réf. : DFPE-2018-87**Subventions (617.199 euros) et conventions à l'association ESPEREM (6<sup>e</sup>) pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance.**5-Réf. : DASCO-2018-85**Lycée municipal Maximilien Vox (6<sup>e</sup>) - Subvention d'équipement (23.837 euros).**6-Réf. : DLH-2018-372**Dispositif « Réparer et Embellir » : subvention visant l'amélioration du parc de logements situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement et géré par des bailleurs sociaux (10.000 euros).**7-Réf. : DASCO-2018-147**

Caisse des Écoles - Modification du périmètre de financement du service de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**8-Réf. : DASCO-2018-131**Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.**9-Réf. : DASCO-2018-111**Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Subvention 2019 (678.602 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.**10-Réf. : DU-2018-224**Maine-Montparnasse (6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>) - Nouvelle Tour Montparnasse - Avis du Conseil de Paris sur l'étude d'impact et la demande de permis de construire dans le cadre de la consultation préalable des collectivités (art. L122-I, V du code de l'Environnement).**11-Réf. : DAC-2018-596**Apposition d'une plaque commémorative en hommage à René Descartes dans l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris 6<sup>e</sup>.

119 bis

DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018

**12- Réf. : 062018045**

Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association Planète Amazone, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.

**13- Réf. : 062018047**

Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> et l'association Forum Philosophique de Paris relative à l'occupation permanente de locaux au Centre André Malraux.

**14- Réf. : V062018046**

Vœu du Conseil de Quartier Monnaie, présenté par Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement et les élus de la majorité municipale, relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Carlo SARRABEZOLLES sous la voûte de l'immeuble 1 rue Dauphine à Paris 6<sup>e</sup>.

**15-Réf. : DAE-2018-137**

Mission Vital Quartier 2 et dispositifs « Paris Commerces » : compte-rendu annuel d'activité.

**16-Réf. : DAE-2018-331**

Signature d'un avenant à chacune des trois conventions de délégation de service public pour la gestion des marchés découverts alimentaires et biologiques parisiens.

**17- Affaires diverses.**

\*\*\*



## DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018 Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6<sup>e</sup>
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement

\*\*\*\*\*

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, donne pouvoir à Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Madame Evelyne ARBOUN, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

Observations :

- 1) Point n°7 - DASCO-2018-147  
Point n°8 - DASCO-2018-131  
Point n°9 - DASCO-2018-111

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> ne participe pas au vote de ces points en raison de sa qualité de Président de la Caisse des Écoles du 6<sup>e</sup>.

\*\*\*\*\*

DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018 Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

\*\*\*\*\*

**1-Réf. : 062018043**

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.  
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, assure les fonctions de secrétaire de séance.  
Madame Evelyne ARBOUN, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, est désignée secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

**2-Réf. : 062018048**

Adoption de la procédure d'urgence.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La procédure d'urgence est adoptée à l'unanimité.

**3-Réf. : 062018044**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 29 octobre 2018.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 29 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

**4- Réf. : DFPE-2018-87**

Subventions (617.199 euros) et conventions à l'association ESPEREM (6<sup>e</sup>) pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**5- Réf. : DASCO-2018-85**

Lycée municipal Maximilien Vox (6<sup>e</sup>) - Subvention d'équipement (23.837 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



## DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018

**6- Réf : DLH-2018-372**

Dispositif « Réparer et Embellir » : subvention visant l'amélioration du parc de logements situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement et géré par des bailleurs sociaux (10.000 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**7- Réf : DASCO-2018-147**

Caisse des Écoles - Modification du périmètre de financement du service de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**8- Réf : DASCO-2018-131**

Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**9- Réf : DASCO-2018-111**

Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Subvention 2019 (678.602 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**10- Réf : DU-2018-224**

Maine-Montparnasse (6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>) - Nouvelle Tour Montparnasse - Avis du Conseil de Paris sur l'étude d'impact et la demande de permis de construire dans le cadre de la consultation préalable des collectivités (art. L122-I, V du code de l'Environnement).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**11- Réf. : DAC-2018-596**

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à René Descartes dans l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris 6<sup>e</sup>.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018

**12- Réf. : 062018045**

Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association Planète Amazone, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**13- Réf. : 062018047**

Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> et l'association Forum Philosophique de Paris relative à l'occupation permanente de locaux au Centre André Malraux.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**14- Réf. : V062018046**

Vœu du Conseil de Quartier Monnaie présenté par Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Monsieur Andrea BEGO GHINA et les élus de la majorité municipale, relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Carlo SARRABEZOLLES sous la voûte de l'immeuble 1 rue Dauphine à Paris 6<sup>e</sup>.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**15- Réf. : DAE-2018-137**

Mission Vital Quartier 2 et dispositifs « Paris Commerces » : compte-rendu annuel d'activité.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**16- Réf. : DAE-2018-331**

Signature d'un avenant à chacune des trois conventions de délégation de service public pour la gestion des marchés découverts alimentaires et biologiques parisiens.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**17- Affaires diverses.**

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, informe les Conseillers que :



## DÉLIBÉRATION

26 novembre 2018

Ont été déposés sur table, pour information, les projets suivants :

- DASCO-2018-65-G
- DASCO-2018-81-G
- DASES-2018-365-G

ainsi que :

- Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2019.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, rappelle que le Conseil d'arrondissement se réunira le lundi 21 janvier 2019 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement  
Jean-Pierre LECOQ



122 bis

**DÉLIBÉRATION**

2018-06-126

26 novembre 2018

Désignation de Madame Arielle BEUCAMPS, Adjointe au Maire, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement et de Madame Evelyne ARBOUN, Directrice Générale Adjointe des Services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

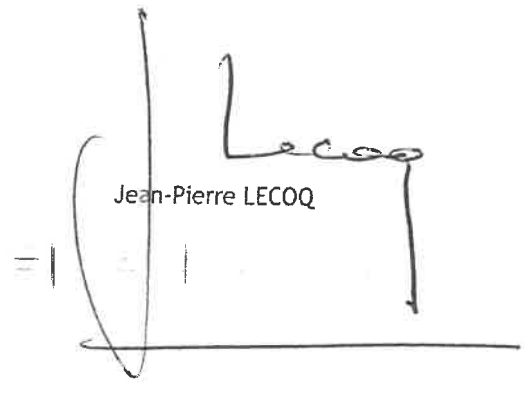
Examen du projet de délibération 062018043 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ



## DÉLIBÉRATION

2018-06-127

26 novembre 2018

Adoption de la procédure d'urgence.

Concernant les affaires suivantes :

1. Adoption de la procédure d'urgence.
2. Maine-Montparnasse (6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>) - Nouvelle Tour Montparnasse - Avis du Conseil de Paris sur l'étude d'impact et la demande de permis de construire dans le cadre de la consultation préalable des collectivités (art. L122-I, V du code de l'Environnement). (DU-2018-224)

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018048 ;

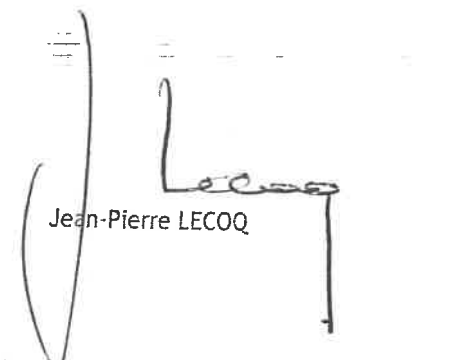
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-12 al.3 ;

Vu l'article 6 du règlement intérieur du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2018-06-128

26 novembre 2018

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 29 octobre 2018.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018044 ;

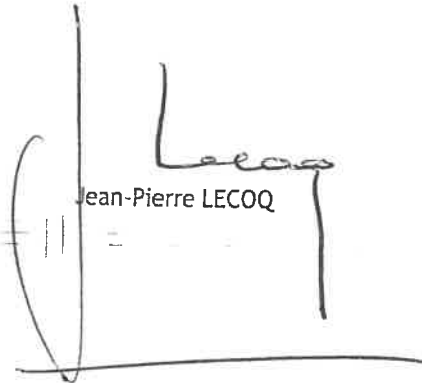
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ



**DÉLIBÉRATION**

2018-06-129

26 novembre 2018

**Subventions (617.199 euros) et conventions à l'association ESPEREM (6<sup>e</sup>) pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance.**

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération **DFPE.2018-87** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-130

26 novembre 2018

Lycée municipal Maximilien Vox (6<sup>e</sup>) - Subvention d'équipement (23.837 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

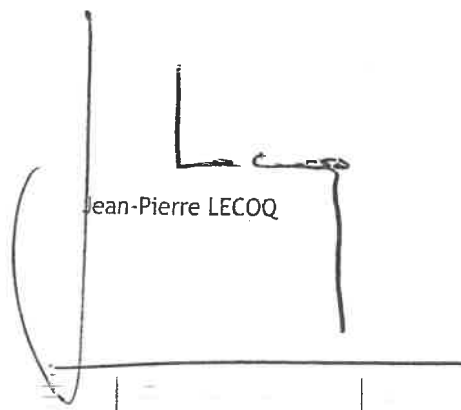
Examen du projet de délibération DASCO.2018-85 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ



**DÉLIBÉRATION**

2018-06-131

26 novembre 2018

**Dispositif « Réparer et Embellir » : subvention visant l'amélioration du parc de logements situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement et géré par des bailleurs sociaux (10.000 euros).**

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6<sup>e</sup> ;

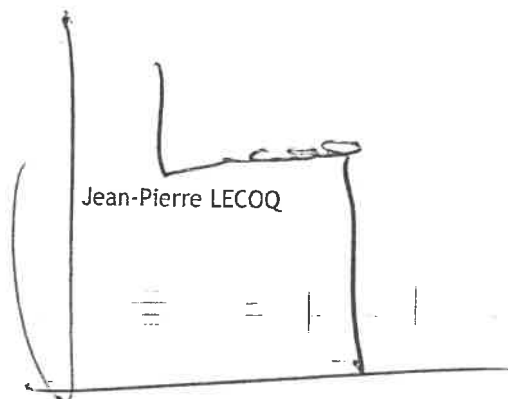
Examen du projet de délibération DLH.2018-372 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-132

26 novembre 2018

Caisse des Écoles - Modification du périmètre de financement du service de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

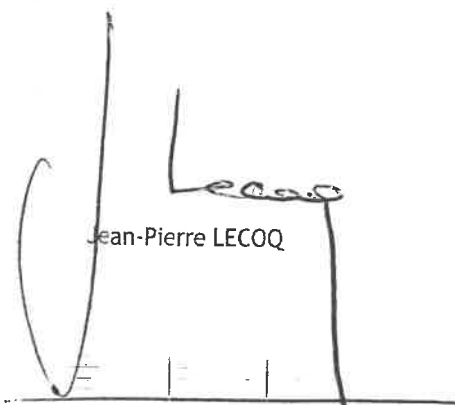
Examen du projet de délibération DASCO.2018-147 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 12 voix pour et 1 NPPV (J.P. LECOQ).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2018-06-133

26 novembre 2018

Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération **DASCO.2018-131** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 12 voix pour et 1 NPPV (J.P. LECOQ).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ





DÉLIBÉRATION

2018-06-134

26 novembre 2018

Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Subvention 2019 (678.602 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DASCO.2018-111 ;

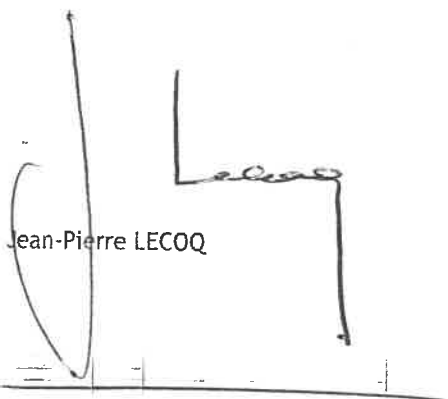
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 12 voix pour et 1 NPPV (J.P. LECOQ).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



**DÉLIBÉRATION**

2018-06-135

26 novembre 2018

Maine-Montparnasse (6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>) - Nouvelle Tour Montparnasse - Avis du Conseil de Paris sur l'étude d'impact et la demande de permis de construire dans le cadre de la consultation préalable des collectivités (art. L122-I, V du code de l'Environnement).

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> ;

Examen du projet de délibération DU.2018-224 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



127 bis

DÉLIBÉRATION

2018-06-136

26 novembre 2018

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à René Descartes dans l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris 6<sup>e</sup>.

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DAC.2018-596 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2018-06-137

26 novembre 2018

Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association Planète Amazone, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6<sup>e</sup> ;

Examen du projet de délibération 062018045 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-138

26 novembre 2018

Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> et l'association Forum Philosophique de Paris relative à l'occupation permanente de locaux au Centre André Malraux.

Vu le rapport présenté par Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018047 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ





## DÉLIBÉRATION

2018-06-139

26 novembre 2018

Vœu du Conseil de Quartier Monnaie, présenté par Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement et les élus de la majorité municipale, relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Carlo SARRABEZOLLES sous la voûte de l'immeuble 1 rue Dauphine à Paris 6<sup>e</sup>. (V062018046)

Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement,

Considérant que la fille de Carlo SARRABEZOLLES, grand sculpteur, né en 1888 et mort en 1971, souhaite honorer la mémoire de son père ;

Considérant les réalisations exceptionnelles de cette personnalité qui a initié la technique de la taille directe du béton en prise, donc très rapidement ;

Considérant que Carlo SARRABEZOLLES a réalisé par la technique de la taille directe du béton en prise, la composition ornant le fronton de l'immeuble du 1 rue Dauphine à Paris 6<sup>e</sup>, intitulée « A la gloire de la Seine » ;

Considérant que le projet présenté par Madame SARRABEZOLLES-APPERT, fille du sculpteur, lors du Conseil de Quartier Monnaie du lundi 26 mars 2018 d'apposer une plaque en hommage à Carlo SARRABEZOLLES sous la voûte de l'immeuble situé au 1 rue Dauphine à Paris 6<sup>e</sup> a été approuvé par les Conseillers ;

Considérant que la copropriété de l'immeuble situé au 1 rue Dauphine a donné son accord ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, de Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement et des élus de la majorité municipale :

EMET LE VŒU :

que le Préfet de Paris accepte d'apposer une plaque commémorative en hommage au sculpteur Carlo SARRABEZOLLES sous la voûte de l'immeuble 1 rue Dauphine à Paris 6<sup>e</sup> dont le texte est le suivant :

« A la gloire de la Seine - 1931  
Fronton sculpté par taille directe du béton en prise  
Carlo Sarrabezolles  
1888 -1971 »

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-140

26 novembre 2018

**Mission Vital Quartier 2 et dispositifs « Paris Commerces » : compte-rendu annuel d'activité.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

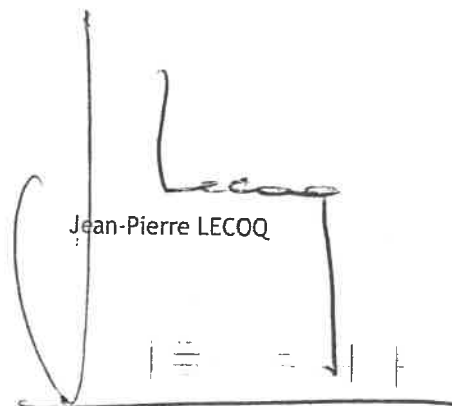
Examen du projet de délibération DAE.2018-137 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ



## DÉLIBÉRATION

2018-06-141

26 novembre 2018

Signature d'un avenant à chacune des trois conventions de délégation de service public pour la gestion des marchés découverts alimentaires et biologiques parisiens.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération DAE.2018-331 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

